

Rapport sur l'activité de la Société

Autor(en): **Gressot, M. Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **39 (1934)**

PDF erstellt am: **12.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555194>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport sur l'activité de la Société

du 14 octobre 1933 au 31 août 1934

par M. Jean Gressot,
Président central.



Mesdames,
Messieurs,

Pour la première fois, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de la Société jurassienne d'Emulation à la présidence de laquelle vous avez bien voulu m'appeler lors de l'assemblée générale de Berne, l'année dernière.

Que ma première pensée — pensée de sympathie — se fixe sur la vaillante population des Franches-Montagnes dont l'élite nous reçoit en ce jour, population si éprouvée par le cyclone du jeudi 23 août, heureusement moins dévastateur que celui de 1926, mais qui n'en a pas moins causé de gros dégâts. Toute notre sympathie agissante lui est acquise.

Que ma seconde pensée — pensée de reconnaissance — aille à M. Amweg et qu'elle traduise publiquement vos sentiments unanimement reconnaissants envers celui qui fut et reste l'âme de notre florissante association.

Que ma troisième pensée — pensée du souvenir — se reporte sur tous ceux que la mort a arrachés de nos rangs, pensée plus particulièrement spéciale à la mémoire de M. le Dr Ceppi, membre du Comité central auquel, sur sa tombe, votre président a consacré un pieux hommage, justement mérité par la science et le dévouement du disparu.

A tous nos collègues qui ne sont plus, je vous prie de consacrer une demi-minute de silence...

Que ma quatrième pensée — pensée de joie, celle-là — se dirige vers les nouveaux éléments qui aujourd'hui, combleront les vides que nous déplorons. D'avance, je leur souhaite la plus cordiale et la plus fraternelle des bienvenues dans les rangs de la famille unie de l'Emulation, qui les accueille à bras ouverts.

Mesdames,

Messieurs,

Durant l'année écoulée, notre comité central s'est efforcé de rester dans la ligne traditionnelle et si bien suivie par son président sortant de charge, en travaillant à la réalisation d'un programme qui comporte le progrès de l'histoire, des sciences, des arts et de la littérature dans le Jura, l'affirmation du caractère romand de notre pays, le culte de l'amitié entre ses élites par-dessus toutes les contingences qui les peuvent diviser.

Quelques *honneurs* — signalons-les au début de ce rapport — survenus à certains de nos membres rejaillissent sur la Société dont ils font partie : la nomination flatteuse de M. Victor Henry, préfet de Porrentruy, membre du Comité central, à la commission des trois du plébiscite de la Sarre ; l'avancement bien mérité de M. Camille Gorgé dans les rangs diplomatiques avec le titre de « conseiller de légation » ; le large galon d'or octroyé à notre si dévoué secrétaire central, M. Ali Rebetez, placé — « the right man in the right place » — à la tête du Bataillon 24 ; la désignation, à titre de privat-docent, à la Faculté de droit de l'Université de Genève de notre ami M. le Dr Georges Capitaine. A tous, nos félicitations les plus vives et nos vœux les plus sincères. Je me garderai bien d'oublier, comme couronnement, le passage de M. le Conseiller d'Etat Stauffer à la présidence du gouvernement bernois où, j'en suis persuadé, il ne cessera de suivre avec bienveillance et les facilitera si besoin est — aidé de son collègue M. Mouttet — les tâches de notre Société.

Les Actes ont paru en temps normal. S'ils sont encore quelque peu volumineux, n'oublions pas que la liste des membres — à la nécessaire publication cette année — y est pour quelque chose. Mais ils contiennent de substantiels travaux. D'ailleurs, grâce aux mesures prises, nous aurons, l'année prochaine, une publication plus... aérée ! selon le désir maintes fois exprimé et enfin réalisé. De plus, la cueillette des annonces sera avancée, ce qui facilitera le travail de propagande de nos sections.

Archives jurassiennes. L'enquête ouverte au sein de nos sections et relative à la réintégration des archives de l'Ancien Evêché de Bâle ayant abouti, à l'unanimité des sections, en faveur de cette réintégration, votre Comité central a envoyé une requête dans ce sens au gouvernement, dont des doubles ont été remis aux représentants jurassiens au sein du Conseil d'Etat:

Au Gouvernement du Canton de et à

BERNE

Monsieur le Président,

Messieurs,

La Société Jurassienne d'Emulation, qui compte plus de 1000 membres et 12 sections, avait mis à l'étude la question du retour des archives de l'ancien évêché de Bâle à Porrentruy.

Il résulte de l'assemblée qu'a tenue la Délégation générale de notre Société à Biemme le 21 avril 1934 que nos sections, à l'unanimité, se sont prononcé pour ce retour.

A cet effet, elle se base sur les considérations suivantes: les archives de l'ancien évêché de Bâle font partie du patrimoine scientifique et intellectuel du Jura: legs de notre histoire qui tout naturellement doit faire retour à son pays d'origine.

Si, politiquement parlant, le Jura n'est plus un pays distinct, il a formé, huit siècles durant, un Etat indépendant, long passé qui l'a marqué de son empreinte. Il constitue donc, aujourd'hui encore, non seulement une entité ethnique et linguistique, mais encore une entité spirituelle.

Dès lors, il apparaîtra tout naturel, et l'intérêt jurassien n'étant pas en opposition aux intérêts du canton au cas particulier, que le Jura recouvre ce qu'on pourrait appeler ses papiers de légitimation.

Nous ne vous rappellerons pas, Monsieur le Président et Messieurs, les vicissitudes et les tribulations de ces vénérables parchemins qui, depuis 1898, reposent à la tour des prisons de Berne où ils sont bien gardés, ni les circonstances — qui n'étaient pas de principes — qui ont motivé ce transfert si douloureux aux cœurs jurassiens.

Si, nous le répétons, le Jura a un passé dont il s'honore, ne lui est-il pas permis de revendiquer certains droits sur ce passé et le premier de ceux-ci ne vous paraîtra-t-il pas être le droit aux souvenirs, aux témoignages, aux pièces, aux documents, en un mot aux archives?

Nos archives ne seront-elles pas plus à la portée des Jurassiens,

aussi accessibles aux savants, aux historiens et aux étudiants de notre pays, à Porrentruy qu'à Berne ?

Le Jura ne doit-il pas être mis, au point de vue archives, sur un autre pied que le Simmenthal ou l'Oberland ?

L'histoire ne s'apprendra-t-elle pas de la même façon, que les archives jurassiennes soient à la tour des prisons à Berne ou à la tour du coq à Porrentruy ?

La vérité scientifique ne sera-t-elle pas aussi bien sauvegardée ici que là ?

Au point de vue historique, il apparaît logique que le siège des archives de la principauté se fixe au cœur même de l'ancienne capitale de ses souverains où elles retrouveraient leur cadre naturel ! Si ces archives n'ajoutent guère aux richesses de la ville des Zaeringen, elles constitueraient pour la petite cité du Nord un véritable trésor et redonneraient à son vieux château l'âme sans laquelle il paraîtra toujours vide.

Château et archives ne sont-ils pas complémentaires ? Et à l'heure où sa restauration, à laquelle le peuple bernois a si généreusement contribué, n'est plus qu'une question de temps, l'occasion n'est-elle pas propice pour donner à cette restauration toute sa valeur, celle que représentent précisément ses papiers de noblesse, son état civil en quelque sorte ?

Et puis, les archives jurassiennes sont un symbole et la valeur d'un symbole ne se discute pas.

Au point de vue administratif, également, n'y aurait-il pas intérêt à ce que nos archives fussent consultées plus souvent ? Plus elles seront accessibles aux intéressés, plus elles répondront à leur destination. Or, ceux qui utilisent le plus nos archives sont bien des gens de chez nous, ainsi que les faits l'établissent. Dès lors leur retour à Porrentruy serait un acte de sage administration qui doit viser aux solutions les plus rationnelles. N'est-il dès lors pas le plus rationnel que de placer les archives là où elles satisferont au plus grand nombre de besoins ?

Rien ne serait négligé, à Porrentruy, pour que les intéressés n'eussent pas à regretter le retour de nos documents dans leur pays d'origine. Un aménagement spécial de la tour du coq sera facile à faire pour les contenir, puisque tout le complexe des bâtiments du château va subir des transformations radicales.

Ils demeureraient, comme auparavant, sous le contrôle de l'Etat de Berne et constitueraient une section jurassienne des archives bernoises, logée dans un bâtiment d'Etat, L'archiviste préposé à leur conservation et à leur classement — que le gouvernement a sous la main et qui pourrait former son successeur éventuel, lequel paraît tout trouvé également — dépendrait comme auparavant également, de l'archiviste cantonal.

Au vu de tous ces arguments, le retour des archives jurassiennes à Porrentruy ne s'impose-t-il pas ? Peut-il se heurter à une opposition quelconque et justifiée ?

En réclamant leur restitution, la Société Jurassienne d'Emulation a la conviction de rester dans son rôle qui est de promouvoir l'amour que tous les Jurassiens ont gardé pour les souvenirs et les vestiges d'un passé qui ne fut pas sans beauté ni grandeur, qui tient à cœur de faire œuvre de science et de piété et qui ne cache pas le prix qu'elle attache au retour dans le Jura de ses archives ancestrales.

Aujourd'hui que le château va être rénové et qu'il offrira toutes les garanties d'entretien et de conservation possible, la Société Jurassienne d'Emulation demande à l'Etat de Berne de parachever l'œuvre de conciliation, de compréhension et de solidarité dans laquelle il s'est engagé depuis longtemps et de faire le geste généreux et magnanime que le Jura est en droit d'attendre de lui.

Le Jura ne sera pas, cette fois-ci, comme en 1898, la voix qui clame dans le désert.

Les circonstances ont changé qui permettront la réalisation des vœux et des revendications unanimes du Jura tout entier, vœux et revendications qu'il a d'ailleurs de tous temps formulés.

C'est dans cet espoir que la Société Jurassienne d'Emulation vous prie de croire, Monsieur le Président et Messieurs, etc.

Nous n'en avons pas encore de nouvelle. Il est de tradition, vous le savez, dans l'esprit bernois, de ne rien précipiter.

Nous avons renoncé, en ce qui a trait au *Château de Porrentruy*, à demander sa classification comme monument historique, par suite de la décision du gouvernement et du Grand Conseil d'y transférer les administrations d'Etat, sans modification de son aspect, ce qui lui assurera conservation et entretien.

Création de nouvelles sections. La création d'une section de l'Emulation à Paris a fait l'objet des délibérations de votre Comité central. Elle a été, pour de nombreuses et bonnes raisons, finalement abandonnée.

La question d'une section à *Lausanne* n'est pas encore mûre. Actuellement sur le tapis, elle recevra une solution heureuse, nous l'espérons, ces prochains mois.

Quant à une *section laufonnaise*, sa réalisation nous apparaît fort problématique.

Des tractations ont eu lieu également avec *Delle*. Ici, le problème, mal posé par nos amis de la frontière, se réduira à l'envoi de nos actes, de même que pour le *Sundgauverein*.

Sections jurassiennes. Relations toujours excellentes avec nos différentes sections qui, au cours de l'hiver dernier, ont eu une réjouissante activité.

Ajoutons sous ce chapitre, que le C. c. a donné son approbation aux nouveaux statuts de la section de *Berne*, avec de minimes retouches.

Sections suisses. Nous continuons à recevoir régulièrement les publications des sociétés savantes de Suisse en échange desquelles nous leur envoyons la nôtre. De plus, nous raffermissons le plus possible nos liens avec elles, par leurs visites dans le Jura que nous provoquons et qui sont très précieuses, telles celle de la Société des bibliophiles en juillet et celle des préhistoriens suisses en août.

Le *Service des conférences* a parfaitement joué grâce à l'organisme de *Berne* qui nous rend de précieux services en la matière, mais le cachet de ces conférences — du moins des grandes conférences françaises — paraît fort onéreux, trop onéreux pour nos sections.

Journaux romands. Pour mettre en pratique une des décisions de la dernière assemblée générale, plusieurs Jurassiens ont collaboré aux journaux romands dans le but de faire connaître à leurs lecteurs le Jura, Terre romande. C'est ainsi que M. Renfer, de *St-Imier*, est devenu correspondant attitré de « la Tribune de Genève » et que votre président collabore à la « Gazette de Lausanne ». Ces collaborations seront étendues et nous continuerons à leur vouer tous nos soins.

Crise du français et programmes scolaires. Cette question reste à l'ordre du jour et elle fera l'objet d'une des principales activités de notre société pour l'année qui s'ouvre.

Autres activités. Aux fêtes du centenaire de l'Université de *Berne*, le Comité central s'est fait représenter par M. Victor Henry.

Le Comité central a accordé son patronage à l'exposition des *Beaux-Arts de Tramelan* qui aura lieu prochainement et que nous recommandons à votre visite, car cette manifestation en vaudra certainement la peine, de même qu'il a accordé son appui à l'initiative tendant à ériger un monument au regretté *Virgile Rossel*. Les membres du C. c. y furent chacun de leur obole, la caisse centrale elle-même y alla de sa contribution.

A titre d'encouragement, une quinzaine de plaquettes de « *Sous le Ciel natal* » de *Otto Bessire* ont été achetées et réparties à nos sections et à certaines bibliothèques.

Notre bibliothèque, elle, s'est enrichie de pièces d'archives sur la période révolutionnaire de la ville de *Porrentruy*, dons de M. *Depierre*, prés. de la Soc. agricole et littéraire de *Vesoul*, et du remar-

quable ouvrage bibliographique de M. Amweg, dont il nous a fait hommage.

Quant à la *course archéologique* décidée par la dernière délégation générale, elle n'a pu avoir lieu en Ajoie, faute d'inscriptions suffisantes, mais elle reste au programme pour cette année encore.

Livre d'or des familles jurassiennes. MM. Mertenat et Dr André Rais continuent à recueillir toutes données utiles à la réalisation de l'œuvre qui nous intéresse.

Armorial du Jura. L'idée n'en est pas abandonnée. Mais pour des raisons faciles à comprendre, le comité central n'envisage pas la possibilité de publier à bref délai soit un fascicule de l'armorial, soit une partie du livre d'Or.

Chansonnier Jurassien. Malgré quelques petites divergences qui ont pu surgir entre M. James Juillerat et le Comité central, relatives plus spécialement à la propriété des fiches recueillies, toute latitude a été laissée au compositeur bruntrutain pour la publication d'un nouveau fascicule.

Prix littéraire jurassien. M. Choffat vous fournira un rapport spécial en la matière, rapport un peu plus consolant, je crois, que celui de ces années dernières.

Enfin, quoique fort tenté de pouvoir mettre dans ses tiroirs les innombrables fiches recueillies par M. Fridelance sur *les patois du Jura*, la sagesse a conseillé au Comité central d'y renoncer, la caisse ne pouvant supporter une dépense de 1000.— fr.... ce qui nous amène aux *Comptes* dont notre caissier vous donnera connaissance tout-à-l'heure, comptes déficitaires, accompagnés d'un budget plus déficitaire encore : plus de fr. 1000.—.

Pour pallier à ce déficit, différentes mesures ont été envisagées :

1. Suppression du remboursement des frais de la Délégation générale. Unanimement combattu, ce point de vue qui aurait pu engendrer une économie de fr. 500.— a été écarté.

2. Organisation d'une souscription volontaire auprès des Emulateurs. Nous nous sommes arrêtés à cette mesure. Cette souscription sera limitée à des dons de fr. 50.— pour les institutions et pourra s'étendre de fr. 2.— à fr. 20.— pour les particuliers. Nous l'organiserons dans le courant de cet automne et d'avance vous prions de lui réserver bon accueil.

3. Demande de subventions à la Direction de l'Instruction publique, idée abandonnée également, pour ne pas tarir une source éventuelle de subventions extraordinaires dans des cas tels que publications spéciales, travaux, etc.

4. Participation financière de l'auteur d'un travail publié dans les « Actes » lorsque ce travail dépassera 40 pages : suggestion également votée à l'unanimité.

Grâce à ces mesures auxquelles s'ajoutera un volume plus réduit des Actes, nous rétablirons, nous l'espérons, nos finances compromises. Pour vivre, même une société littéraire, historique et scientifique a besoin du nerf de la guerre, que nous appellerons plutôt nerf de la paix.

Et nous en arrivons, pour terminer, à deux points très importants, d'abord la *Chronique jurassienne*. A notre grand regret, M. Amweg — et nous en comprenons la raison tout en la regrettant — nous a priés de le décharger de sa chronique annuelle qui, si elle a paru à certains esprits critiques soit trop touffue, soit trop succincte, n'en constituait pas moins un fidèle et consciencieux miroir de la vie jurassienne.

Votre comité central et votre délégation générale ont examiné l'orientation nouvelle — éventuelle — à donner à cette chronique que seul M. Amweg était à même de continuer d'après les mêmes principes. Ils ont abouti à la résolution de changer quelque peu son ancienne forme pour la remplacer — son fond jurassien ne variant point — par une allure plus générale et de contenu plus réduit, sous le titre « La vie jurassienne » qui comporterait : Une Vie littéraire, artistique, scientifique et historique ; une vie économique, une vie sportive et militaire, une vie politique, etc., etc.

Votre président en assumera momentanément la rédaction. Il y mettra toute sa bonne volonté et son objectivité. Et puis, si l'essai ne vous apparaît pas concluant, nous verrons par quoi le remplacer ! Je signale en passant qu'il résultera de cette nouvelle forme de la *Chronique jurassienne*, une économie de fr. 500.—, allègements intéressants pour notre budget.

Enfin de graves et quelquefois un peu trop brûlantes discussions pour des hommes qui devraient être de science, ont eu lieu relativement à diverses propositions de la section de Bienne, discussions qui se sont d'ailleurs fort bien terminées, je m'empresse de l'ajouter.

Ces propositions tendaient :

1^o à ramener le prix du volume des Actes à fr. 5.—. C'était

déjà le cas, et le Comité central veillera à ce que ce prix ne soit jamais plus dépassé.

2° à supprimer plusieurs cotisations dans les cas de plusieurs membres d'une même famille faisant partie de l'Emulation: Proposition acceptable et raisonnable à condition, évidemment, que les mêmes membres de cette famille vivent en commun, sinon chacun devra recevoir notre volume annuel.

3° à constituer une commission de rédaction des Actes, commission au sein de laquelle les sections seraient représentées à tour de rôle et siègeraient aux côtés du Comité central. Je ne vous célerai point la très décevante impression que la discussion ou plutôt l'intervention orageuse de certains membres, laissa en plusieurs de nous. Mais votre président auquel on rendit l'hommage d'avoir su garder un calme olympien dans cet assaut de certains modernes iconoclastes, réussit à purifier les esprits et finalement une entente intervint sur ce texte : « Les travaux seront d'abord présentés par les auteurs aux sections auxquelles ils se rattachent ; ils seront ensuite soumis au Comité central lequel s'adjoindra deux membres choisis parmi les sections pour prendre toutes décisions utiles quant à leur forme, leur fond, leur étendue, etc. ».

Souhaitons que cette collaboration plus intime — je préfère ce délicieux euphémisme à l'expression de contrôle — des sections avec le comité central, porte ses fruits et provoque, dans chaque section, une recrudescence d'intérêts pour notre chère société.

Tel est le tableau fidèle quoique succinct, de l'activité de la Société Jurassienne d'Emulation durant cette défunte année 1933-1934.

Cette activité, Mesdames et Messieurs, vous semble-t-elle être le propre d'une vieille personne aux idées surannées, aux manières désuètes, aux habits frippés, au maintien figé dans un immobilisme béat ? Quoiqu'on en ait pu dire, médire et surtout écrire, cette vieille personne n'a ni rhumatismes, ni sénilité. Elle sait vivre, travailler, penser avec son temps. Elle sait s'adapter. Mais elle comprend aussi que son passé est le réservoir de son avenir. Et si elle jette par fois un regard en arrière, c'est pour porter ses yeux plus hardiment en avant. Elle est jeune sans naïveté, elle est forte sans brutalité, elle est intelligente, sans génie peut-être, mais elle a une âme bien vivante, rayonnante et apaisante.

Faut-il s'en étonner puisqu'elle est l'âme jurassienne dans la plus pure acception du mot ?